



Retour congés maternité : mutation et poste inférieur

Par **lechat79**, le **15/06/2010** à **21:34**

Bonjour,

je suis actuellement en congés maternité pour mon second enfant. Je suis en contact avec mes collègues qui m'ont informé qu'à mon retour je serai muté sur un autre site de la région parisienne et que mon poste va changer.

Suite à cela j'ai envoyé un mail à mon DRH pour l'informer que je ne pouvais pas changer de site car j'avais une place en crèche d'entreprise pour mon second enfant. Par ailleurs je l'ai informé de mon inquiétude sur le nouveau poste qui est moins intéressant avec moins de responsabilité. Son retour a été très sec : mutation obligatoire (on ne prend pas en compte les contraintes personnelles) et le poste n'est pas moins intéressant selon lui.

Je suis très stressée par rapport à mon retour. Je ne souhaite pas changer de site car cela rallongera mon temps de trajet et mon organisation avec mes enfants. j'ai l'impression qu'on me met au placard; Je ne sais pas quoi faire. Quels sont mes droits ? Dois je me battre pour retrouver le même poste et sur le même site ou négocier un départ ? Merci de votre aide. Je suis dans cette société depuis 4 ans